

**SPINELLI**
POINTE-CLAIRE

Spinelli Toyota Pointe-Claire

12 Auto Plaza
Pointe-Claire
H9R 4W6**1 581 703-8538****Marque / Modèle**

Toyota Sienna

Année

2011

Odomètre indiqué / réel***112 231 km****Transmission**

automatique

Traction

traction avant

Moteur

6 cyl. / 3,5 litres

Carburant

régulier

Numéro de série**Numéro d'inventaire**

P17486A

**ÉQUIPEMENTS**

Air climatisé, Régulateur de vitesse, Miroirs chauffants, Miroirs électriques, Servo-direction, Vitres électriques, Climatisation arrière, Volant ajustable, Coussin gonflable pour le conducteur, Coussin gonflable pour le passager, Dégivreur arrière, Contrôle de stabilité, Antipatinage, Essuie-glaces intermittents, Peinture deux tons, Lecteur DC, Lecteur MP3, Sièges baquets, Essuie-glaces intermittents à vitesse variable, Serrures de sécurité pour enfant, Miroir vanité conducteur, Miroir vanité passager, Miroir vanité conducteur illuminé, Sièges arrière traversables, Coussin gonflable arrière pour la tête, Tapis de sol avant, Freins assistés, Entrée audio auxiliaire, Ouvre-porte de garage universel, Entrée sans clé, Troisième porte passager, Quatrième porte passager

PRIX DE VENTE**16 936 \$**

Taxes en sus.

Propriétaire et utilisation antérieurs

Le commerce ou organisme public suivant a été propriétaire ou a loué à long terme cette automobile

Cette automobile a été utilisée auparavant comme :

Le commerçant fournira sur demande le nom et le numéro de téléphone du dernier propriétaire.

Catégorie

Sous réserve de l'admissibilité au transfert et des conditions et exceptions énoncées au contrat de garantie, cette automobile comporte une :

Garantie légale : D - Aucune (LPC 37,38)

Selon les articles 159 et 160 de la protection du consommateur, (1978,c9) cette automobile fait partie de la catégorie ci-dessous et comporte une garantie de bon fonctionnement pour le terme ou le kilométrage ci-après indiqué, selon le premier terme atteint

A 6 mois ou 10 000 km B 3 mois ou 5 000 km C 1 mois ou 1 700 km

D Bon fonctionnement (sujet à 37, 38 L.P.C.) E Aucune garantie

Réparations effectuées et certificat de vérification mécanique

Les réparations suivantes ont été effectuées sur cette automobile depuis que le commerçant l'a en sa possession.

S'il y a lieu, le commerçant remettra un certificat de vérification mécanique en vertu du code de sécurité routière.

Commentaires**Réparations facultatives**

Les défauts suivants ont été notés sur cette automobile et pourront être effectués au coût indiqué ci-après :

Cette évaluation est valable jusqu'à la livraison de l'automobile. Je reconnais avoir reçu copie et l'étiquette.

Date : _____ Signature : _____

autoExpert.ca

No. étiquette : 8370093